

## LOGISTIQUE URBAINE

## Paris mobilise les énergies

La maire de Paris, Anne Hidalgo, a symboliquement posé, le 15 avril 2016, la première pierre du chantier de l'hôtel logistique de Chapelle International. Un chantier déjà bien avancé, associant la mairie de Paris, Sogaris, la Caisse des Dépôts et SNCF Immobilier, qui devra accoucher dans un bâtiment multifonctions de 45 000 m<sup>2</sup> d'une « porte d'entrée logistique pour Paris » et outil de massification de marchandises. « Cet hôtel logistique est le résultat d'une vision et d'une ambition. Il permettra l'arrivée des marchandises au cœur du Grand Paris », souligne Anne Hidalgo. La mairie a également profité de l'événement pour faire un appel aux investisseurs, transporteurs et chargeurs, appelés à occuper les futurs espaces. Le terminal urbain, embranché, entrera en fonction l'an

prochain. Les essais techniques de la navette ferroviaire, opérée par Eurorail et XPO Logistics (L'OT2825), sont programmés en septembre 2017 et le premier trafic commercial est attendu en novembre 2017. Chaque navette devrait compter 60 caisses mobiles (abritant 15 palettes chacune). À terme, Sogaris attend quatre navettes par 24 heures. « Elles auront un avantage concurrentiel en termes de sécurisation de la marchandise et de délais respectés », assure Christophe Ripert, directeur immobilier de Sogaris. Dégrouées, les marchandises, arrivées par caisses mobiles, seront ensuite distribuées par des véhicules propres, de type électriques, GNV ou encore hybrides. Une station de distribution de GNV est prévue porte de la Chapelle. « Pour la messagerie urbaine, prio-



Devant la maquette du chantier, Anne Hidalgo, la maire de Paris, entourée d'Éric Lejoindre (maire du 18<sup>e</sup> arr.) et de Christophe Ripert (Sogaris).

rité sera donnée aux camions au gaz ayant un gabarit ne dépassant pas 29 m<sup>2</sup> au sol », souligne Christophe Ripert. La norme des 29 m<sup>2</sup> au sol de jour (et 43 m<sup>2</sup> la nuit) fait référence à la révision du règlement Marchandises, en cours de négociation, sous l'autorité de Christophe Najdovski, maire-adjoint chargé des Transports, dans le cadre de la restriction des accès véhicule en fonction du gabarit.

Selon la mairie de Paris, l'hôtel logistique de Chapelle International devrait réduire le trafic routier de 2,6 millions de km par an sur les axes parisiens, soit une économie de 1 537 tonnes de CO<sub>2</sub> équivalent. Dans Paris, le transport de marchandises représente 300 000 mouvements/jour (livraisons et enlèvements), traités à 90 % par des véhicules routiers (hors deux-roues). ♦ B. B.

JEAN-LOUIS AMAT, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE ARDENNES DÉVELOPPEMENT\*

3 QUESTIONS À...

## « Connecter les Ardennes à Marseille »

→ **L'OT : La région Ardennes affiche de nouvelles ambitions au plan logistique. Quelles sont vos motivations ?**

**JEAN-LOUIS AMAT :** Le territoire des Ardennes se trouve en connexion directe avec l'Europe du Nord, au centre d'un bassin d'emplois de 110 millions d'habitants. En matière d'infrastructures, nous sommes positionnés sur une autoroute sur laquelle il manquait un tronçon de 50 km reliant Charleville à Charleroi, en Belgique. Les travaux sont en cours, pour une ouverture programmée à fin 2017. Grâce à elle, nous allons pouvoir proposer un nouvel axe structurant (nord-sud) qui passe par les Ardennes. Cette connexion va fluidifier le trafic (intense sur l'A1 et l'A31), notamment pour les camions. Aujourd'hui, un poids lourd qui part de Rotterdam vers Marseille est contraint d'emprunter l'A1 et donc de passer par Paris. À partir de 2018, il pourra circuler sur un axe Charleville-Mézières/Reims/Marseille sans transiter par Paris.



D.R.

→ **Quels sont les autres atouts de votre région ?**

**J.-L. A. :** Cette autoroute va permettre de rapprocher certaines villes du territoire. C'est le cas, notamment, au nord des Ardennes, avec la ville de Givet qui dispose d'un port fluvial sur la Meuse, lequel est lui-même connecté à Anvers. Le port de Givet est multimodal, embranché fer. Nous avons également mis en place un dispositif fiscal unique qui s'appelle BER

(Bassin d'emplois à redynamiser). Ce dispositif s'adresse aux nouvelles entreprises qui s'implantent chez nous ou à celles qui se développent : elles bénéficient d'exonérations fiscales et sociales pendant une durée de 5 ans.

→ **Existe-t-il un grand projet logistique dans votre région à l'image de Dourges dans le Nord ?**

**J.-L. A. :** En 2018, nous serons au croisement des autoroutes Paris-Berlin et Rotterdam-Marseille. Ce nouveau potentiel permettra le développement de ce genre de projet. Beaucoup de transporteurs locaux, pour satisfaire leurs clients et être concurrentiels, ont su adapter leurs activités en développant des services de stockage, co-packing, distribution et livraison du dernier kilomètre.

Propos recueillis par SLIMANE BOUKEZZOULA

\*Agence de développement économique financée par les collectivités de la région Ardennes. Sa mission : faciliter l'implantation d'activités dans les Ardennes. Intervient, entre autres filières, dans celle de la logistique.